

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

=.=



NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.

---

ADJUDICATION POUR BENNAGE DES ROUTES TERRITOIRE

---

Cahier Spécial des Charges n° 1/57 du 12.6.57

---

A.- Examen des offres:

- I\*. Classement des offres.
- 2\*. Elimination des offres irrecevables parce que non conformes au cahier général des charges.
- 3\*. Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

- N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.
- b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit éclairé complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion :

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faite aux membres du conseil des adjudications.

- 1/ Deux offres ont été remises : Collard Rwamagana et C.A.C.Kibungu
- 2/ L'offre de Mr. Collard est éliminée par suite de la restriction relative aux transports qu'il ne faut effectuer qu'en chefferie du Buganza-Sud;
- 3/ L'offre C.A.C. devrait être parce qu'elle correspond aux conditions fixées pour l'entreprise.-

KIBUNGU, le 2 juillet 1957  
L'Administrateur de Territoire,  
M. POCHET.,

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

=.=

NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.

ADJUDICATION POUR BENNAGE DES ROUTES TERRITOIRE

Cahier Spécial des Charges n° 1/57 du 12.6.57

A.- Examen des offres:

1\*. Classement des offres.

2\*. Elimination des offres irrecevables parce que non conformes au cahier général des charges.

3\*. Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

- N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.
- b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit éclairé complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion :

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faite aux membres du conseil des adjudications.

- 1/ Deux offres ont été remises : Collard Rwamagana et C.A.C.Kibungu
- 2/ L'offre de Mr. Collard est éliminée par suite de la restriction relative aux transports qu'il ne faut effectuer qu'en chefferie du Buganza-Sud;
- 3/ L'offre C.A.C. devrait être parce qu'elle correspond aux conditions fixées pour l'entreprise.-

KIBUNGU, le 2 juillet 1957  
L'Administrateur de Territoire,  
M. POCHET.,



RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

=.=

NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.

ADJUDICATION POUR BENNAGE DES ROUTES TERRITOIRE

Cahier Spécial des Charges n° 1/57 du 12.6.57

A.- Examen des offres:

I\*. Classement des offres.

2\*. Elimination des offres irrecevables parce que non conformes au cahier général des charges.

3\*. Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.

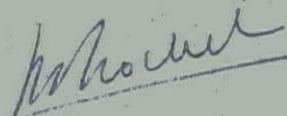
b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit éclairé complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion :

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faite aux membres du conseil des adjudications.

- 1/ Deux offres ont été remises : Collard Rwamagana et C.A.C.Kibungu
- 2/ L'offre de Mr. Collard est éliminée par suite de la restriction relative aux transports qu'il ne faut effectuer qu'en chefferie du Buganza-Sud;
- 3/ L'offre C.A.C. devrait être parce qu'elle correspond aux conditions fixées pour l'entreprise.-

KIBUNGU, le 2 juillet 1957  
L'Administrateur de Territoire,  
M. POCHET.,





RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

==

NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.

---

ADJUDICATION POUR BENNAGE DES ROUTES TERRITOIRE

---

Cahier Spécial des Charges n° 1/57 du 12.6.57

---

A.- Examen des offres:

1\*. Classement des offres.

2\*. Elimination des offres irrecevables parce que non conformes au cahier général des charges.

3\*. Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.

b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit éclairé complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion :

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faite aux membres du conseil des adjudications.

- 1/ Deux offres ont été remises : Collard Rwamagana et C.A.C.Kibungu
- 2/ L'offre de Mr. Collard est éliminée par suite de la restriction relative aux transports qu'il ne faut effectuer qu'en chefferie du Buganza-Sud;
- 3/ L'offre C.A.C. devrait être parce qu'elle correspond aux conditions fixées pour l'entreprise.-

KIBUNGU, le 2 juillet 1957  
L'Administrateur de Territoire,  
M. POCHET.,

*M. Pochet*

NOTE D'EXAMEN DES SOUMISSIONS.

---

ADJUDICATION POUR BENNAGE DES ROUTES TERRITOIRE

---

Cahier Spécial des Charges n° 1/57 du 12.6.57

---

A.- Examen des offres:

1\*. Classement des offres.

2\*. Elimination des offres irrecevables parce que non conformes au cahier général des charges.

3\*. Examen détaillé des offres retenues et renseignements sur les soumissionnaires.

N.B. : a) Si les offres sont nombreuses, l'examen détaillé peut se limiter aux quelques offres acceptables les plus avantageuses et les plus caractéristiques.

b) L'étude doit être présentée de telle manière que le conseil des adjudications soit éclairé complètement sur la valeur des offres.

B.- Conclusion :

Doit comprendre la suggestion du service intéressé, faite aux membres du conseil des adjudications.

- 1/ Deux offres ont été remises : Collard Rwamagana et C.A.C.Kibungu
- 2/ L'offre de Mr. Collard est éliminée par suite de la restriction relative aux transports qu'il ne faut effectuer qu'en chefferie du Buganza-Sud;
- 3/ L'offre C.A.C. devrait être parce qu'elle correspond aux conditions fixées pour l'entreprise.-

KIBUNGU, le 2 juillet 1957  
L'Administrateur de Territoire,  
M. POCHE.,

*M. Pochet*